



Beaucaire, le 23 octobre 2021

DIRECTION GENERALE
JS/ML

Le Maire de Beaucaire
Julien SANCHEZ

à

Madame, Monsieur

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Vendredi 29 octobre 2021 à 11h00
En salle du Conseil Municipal
Mairie de Beaucaire
Place Georges Clemenceau
30300 BEUCAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Autorisation de programme et crédits de paiement n°2021-001 pour la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial remarquable de Beaucaire - Modification
- 2) Approbation d'une nouvelle convention entre l'Etat et la commune de Beaucaire pour la révision du PSMV du site patrimonial remarquable de Beaucaire
- 3) Autorisation de programme et crédits de paiement n°2021-002 - Réhabilitation et agrandissement de la base nautique de Beaucaire - Tranche optionnelle
- 4) Modification du tableau des effectifs – création d'un poste de conseiller territorial des activités physiques et sportives
- 5) ZAC ville Sud Canal – souscription de l'emprunt (prévu au bilan prévisionnel de l'opération figurant dans le Traité de Concession approuvé le 30 juillet 2020) de 1 550 000€ par la SPL Terre d'Argence auprès du Crédit Coopératif – octroi d'une garantie d'emprunt à hauteur de 80% du montant
- 6) Bail commercial – locaux communaux – lots n° 1 et 3 du centre commercial La Moulinelle – SARL TSK Distribution
- 7) Modification de la délibération n°21.089 relative à l'aide aux commerçants pour l'acquisition de mobilier de terrasse
- 8) Subvention exceptionnelle – week-end de l'agriculture et du terroir - UCIA Beaucaire à cœur – modification de la délibération du 27 juillet 2021 n°21.105 suite à l'annulation de l'événement de 2021

- 9) Cessions ensembles immobiliers AY n°226/227 – 14 et 14 bis rue Galilée / AX n°89 – 1 rue de la Placette / AX n°91/92 – 42 rue Barbès et 24 rue des Bijoutiers
- 10) Cession ensemble immobilier AV n°548 - 43 rue Emile Jamais
- 11) Cession parcelle communale AP n°178 – Impasse du Grand Bart – Le Sizen

- 12) Modification du règlement d'attribution des aides communales au ravalement des façades – Allongement du délai d'attribution du bonus en raison du succès de l'opération
- 13) Ravalements des façades en centre ancien – attribution de subventions
- 14) Prescription de la révision allégée n°2 du PLU approuvé le 21 décembre 2016 et ses modifications successives n°1 et 2 approuvées les 16 décembre 2019 et 27 juillet 2021
- 15) Reconduction du taux communal en matière de taxe d'aménagement

- 16) Budget Ville 2021 – Décision modificative 2021-002
- 17) Subvention exceptionnelle 2021 – Participation de Marion RATIÉ, miss Beaucaire et miss Languedoc Roussillon 2021 au concours miss France 2022
- 18) Manifestations culturelles artistiques et festives autour des fêtes de Noël – Concours de décorations de Noël - Approbation du règlement du concours
- 19) Convention Mairie de Beaucaire – Unité locale Terre d'Argence de la Croix Rouge Française
- 20) Recensement de la population 2022 - indemnisation des agents

- 21) Modification du tableau des effectifs - création d'un poste de chef de service de police municipale à temps complet
- 22) Brigade cynophile – formation du maître et de son chien – convention centre DOG TRAINING

- 23) Charges de fonctionnement des écoles publiques d'Arles accueillant des enfants Beaucairois – année scolaire 2019-2020 et suivantes – Convention Commune d'Arles / Commune de Beaucaire
- 24) Avis portant sur les dérogations au repos dominical des commerces de détail pour l'année 2022

- 25) Rapport annuel d'activité 2020 – Syndicat Intercommunal de la piscine Beaucaire / Tarascon
- 26) Procès-verbal du conseil municipal du 27 juillet 2021
- 27) Compte-rendu des décisions de gestion (188)

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse ainsi que les pièces y afférentes pour les questions portées à l'ordre du jour.

Les dossiers correspondants pourront préalablement être présentés à votre examen à la Direction Générale des Services.

Veillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'assurance de mes sentiments distingués.

Très cordialement



Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire